

époque. Plus tard, en 1707, il fut accusé " d'être entré avec les Anglais dans des négociations contre le service de Sa Majesté " ; mais le Conseil Supérieur le renvoya absous. (*Registres criminels*, 1706-20.)

C'est la dernière mention que je trouve de Joseph Guyon.

Qui était François Guyon, le corsaire, dont parle M. Rameau ?

Est-ce François III, le frère de Marie Thérèse, et par suite, le beau-frère de Lamothe ?

La question reste à éclaircir. Mais il n'est pas impossible que les deux futurs beaux-frères se soient rencontrés dans leurs hardies expéditions sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre ; c'est à cette rencontre qu'il faudrait faire remonter la résolution prise par Lamothe de venir se marier à Québec.

L'oncle de François III, Michel Guyon de Rouvray, était " charpentier de navires." Je vois qu'il a construit plus d'un bâtiment pour la pêche et le commerce du golfe. Il a dû, bien naturellement, en fournir à son neveu. D'ailleurs, c'est peut-être dans ses chantiers, au récit animé des exploits des vieux loups de mer, que François aura trouvé sa vocation de marin.

Il est certain qu'après 1690, quelques-uns des marchands de Québec armèrent leurs bâtiments en corsaires.

D'un autre côté, il ne faut pas oublier que plusieurs membres de la famille Guyon ont porté le nom de *François*, entre autres, si je ne me trompe, un cousin de François III,